

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU VENDREDI OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trois octobre à 18h00, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature d'Aleria, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 26 septembre 2025	Date d'affichage : 10/10/2025
Membres en exercice : 40	Membres présents : 12
Procurations : 3	Nombre de votes : 15
Pour : 15	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANGELI Paul - BUSSETTA Jean-Yves - CHEYNET Patrick - FRANCESCHI Jean-Claude - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MARCHETTI Laurent MAURIZI Pancrace - MEDORI Séverin - PAOLACCI Jean-Toussaint- PISTORESI-RAMAZOTTI Jeanne

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : ANTONETTI Jean-Marie (à BUSSETTA Jean-Yves) - PIRAS Marie-Antoinette (à CHEYNET Patrick) - PALMIERI Michel (à FRANCESCHI Jean-Claude)

MEMBRES ABSENTS : ANGELINI Colomba - BALDOVINI Anthony - BONIFACI Jean-François - BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASANOVA André - CASTELLANI Jean-Charles - CHESSA Pascal - DOMPIETRINI Pierre-François - GIACOBETTI Xavier - GIUNGANTI Paul - GOZZI Dominique - GROSSI Christelle - LUIGGI Laure - MARIANI Marthe - NOIRAULT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PAOLI Jean-François - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROSSI Pierre - SANTELLI Jean-Baptiste - TADDEI Laurence - VANUCCI Bernard - VENTURINI Dominique

OBJET : Vente des lots n°4 et n°5 de la parcelle A 521 (ZA LA PUNTA) à la Collectivité de Corse

La présente séance du conseil communautaire fait suite à celle du vendredi 26 septembre 2025 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L2121-17 « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

Le Président rappelle à l'assemblée que la Zone Artisanale de la Punta, située à la sortie nord de la commune d'Aleria, a été viabilisée.

Face aux sollicitations d'acquisition émanant de la Collectivité de Corse, il est désormais nécessaire que le Conseil communautaire se prononce sur la vente des deux lots concernés.

La Communauté de Communes a, à cet effet, saisi le service des Domaines afin d'obtenir une estimation foncière. Le prix de référence a été fixé à 76 € le m², avec une marge d'appréciation de ± 10 %.

La Communauté de Communes a fait le choix de ne pas appliquer les +10% de marge possible mais ne déduit pas les coûts de démolition éventuelle du bâti.

Le Président rappelle également qu'une délibération précédente (n°2025-14) avait été adoptée afin d'autoriser l'ouverture de discussions avec les acquéreurs potentiels.

Aujourd'hui, la Collectivité de Corse a confirmé son souhait d'acquérir les lots n°4 et n°5, situés sur la parcelle cadastrée section A n°521.

En conséquence, le prix de vente est arrêté comme suit :

- Lot n°4 (1494 m²) : 113 544 €
- Lot n°5 (1235 m²) : 93 860 €

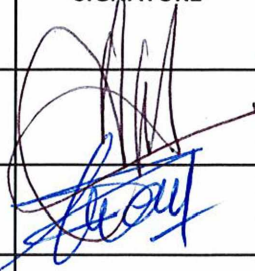
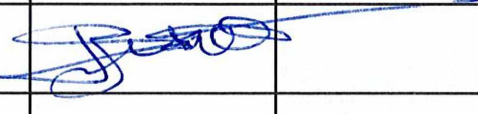
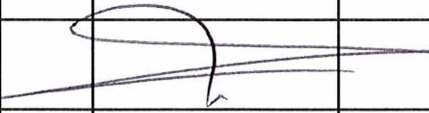
Le conseil communautaire,

Oùï l'exposé du président, après en avoir délibéré,

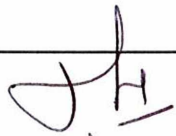
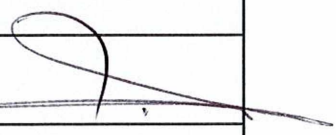
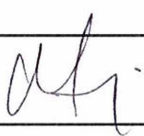
DECIDE

- **D'approuver** la vente des lots n°4 et n°5 à la Collectivité de Corse pour les montants susmentionnés ;
- **D'autoriser** le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires, notamment à signer l'ensemble des actes relatifs à la cession.

OBJET : Vente des lots n°4 et n°5 de la parcelle A 521 (ZA LA PUNTA) à la Collectivité de Corse

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony	X					
ANGELI Paul	X					
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie	X				BUSSETTA Jean-Yves	
BALDOVINI Antony						
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves	X					
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André						
CASTELLANI Jean-Charles						
CHESSA Pascal						
CHEYNET Patrick	X					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude	X					
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin	X					
GOZZI Dominique						

OBJET : Vente des lots n°4 et n°5 de la parcelle A 521 (ZA LA PUNTA) à la Collectivité de Corse

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique	X					
LUIGGI Laure						
MARCHETTI Laurent	X					
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace	X					
MEDORI Séverin	X					
NOIRAULT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel	X				Francesca' gel	
PAOLACCI Jean-Toussaint	X					
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie-Antoinette	X				CHEYNET	
PISTORESI- RAMAZZOTTI Jeanne	X					
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

OBJET : Vente des lots n°4 et n°5 de la parcelle A 521 (ZA LA PUNTA) à la Collectivité de Corse

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
SANTELLI Jean-Baptiste						
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard						
VENTURINI Dominique						

NOMBRE DE VOTANTS : 15			
POUR : 15	CONTRE : /	NULS : /	ABS : /

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

Le Président,

Jean-Claude FRANCESCHI

